

Hussards noirs de la République
Deux instituteurs-poètes du Chef-Boutonnais...

AUGUSTE MAILLOUX

Né à Hanc en 1870

PIERRE MORIN

Né à Loizé en 1870



A partir de 1885, de nouveaux horizons s'ouvrent à toute vapeur...

Petite biographie de deux Poitevins

Pascal Baudouin, juillet 2015

« **La Terre Poitevine.**

Nous (1) avons reçu de M. A. Mailloux le livre qu'il a consacré à La Terre Poitevine et qui constitue une précieuse anthologie des poètes et prosateurs du Poitou. On nous saura gré de donner ci-dessous un extrait de l'intéressante préface, inspirée par ce remarquable ouvrage, à notre éminent compatriote, M. Gaston Deschamps. [né en 1861 à Melle – décédé en 1931 à Paris ; entré à l'École normale en 1882 ; archéologue, écrivain et journaliste français.] »

La bonne terre qui a donné à la France un Descartes, un Richelieu, un La Fontaine, un Voltaire, n'a-t-elle pas le droit de prétendre qu'elle a fourni précisément à la communauté nationale les plus « français » de nos grands hommes ?

Descartes est né à la Haye, sur la frontière du Poitou et de la Touraine. Mais le Poitou a le droit de revendiquer l'illustre auteur du Discours de la Méthode, puisque sa mère, Jeanne Brochard, était de Poitiers.

Les petits domaines ruraux dont le cardinal de Richelieu garda fidèlement les noms, titres et seigneuries, le « Plessis », les Braux, la Vervolière sont situés aux alentours de Châtellerauld et de Montmorillon.

La Fontaine appartient au Poitou par sa mère, Françoise Pidou, descendante d'une des familles les plus anciennes de Poitiers et de Châtellerauld. Voltaire est originaire des environs de Parthenay.

Faut-il rappeler l'antique renommée de l'Université de Poitiers, fondée en 1431 par le roi Charles VII ? La gloire de Rabelais et de Calvin a rehaussé l'éclat de cette pépinière de savants et de lettrés. Joachim de Bellay, l'auteur de la Défense et Illustration de la Langue française y fut étudiant, avec Antoine de Baïf, Jacques Tabureau, Jean de la Péruse, Charles Toutain, Scévole de Sainte-Marthe, Vauquelin de la Fresnaye.

C'était comme une colonie de poètes, éparpillée sur les rives verdoyantes et fleuries qui bordent le Gain. L'un d'eux, Vauquelin de la Fresnaye, lorsqu'il fut retourné dans son pays, en Normandie, garda toujours la nostalgie du Poitou. Il disait :

En ce temps, ô quel heur ! sans haine et sans envie
Nous passions dans Poitiers l'avril de notre vie.

Et combien d'autres ne pourrions-nous pas citer, parmi ceux dont s'honore, à juste titre, le vieux Poitou, et qui montreraient la part que ce pays a prise, de tout temps, au développement de notre littérature nationale et de la conscience française !

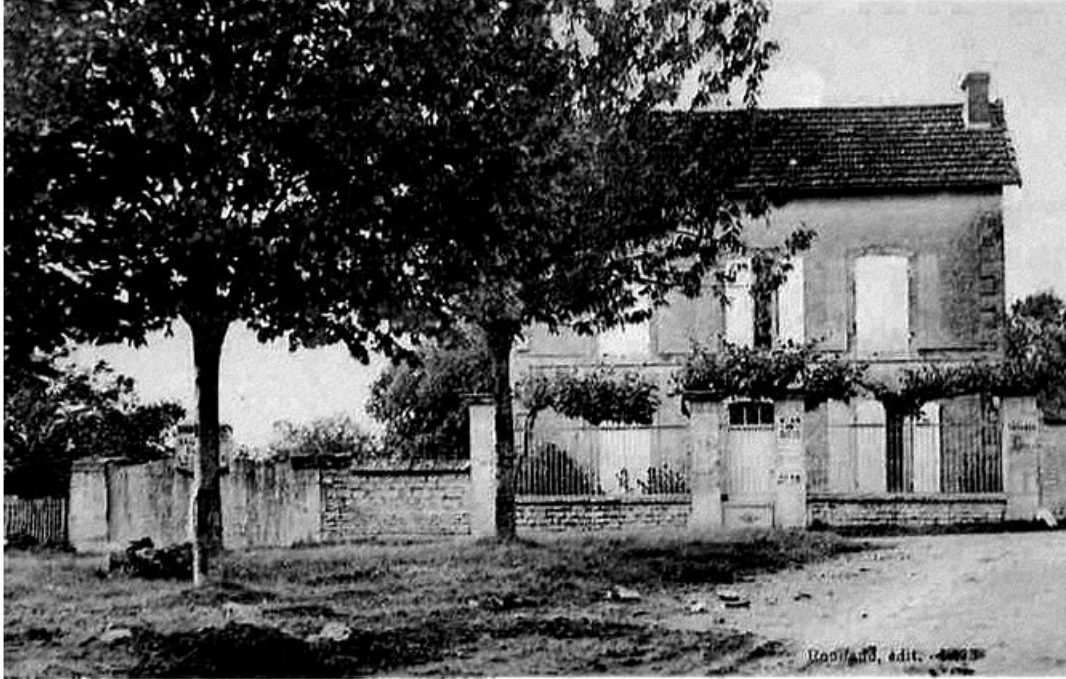
Autant, sinon plus que le génie de cette province, le sol en est varié comme un tableau fait à souhait pour le divertissement des yeux. Quelle différence entre les grès de Lencloître, le sol crayeux de Châtellerauld, les pâturages du Bas-Poitou, les collines de la Gâtine, et cette petite Hollande qu'est le Marais poitevin !

*Parmi la diversité de ces paysages, les prédilections de M. **Auguste Mailloux** sont acquises d'avance, j'en suis sûr, à un coin de verdure, de fraîcheur et d'ombre, qu'il connaît bien, et auquel je suis attaché, moi aussi, par les liens invisibles et imbrisables du souvenir.*

(1) *LE PAYS D'OUEST* (Angoumois, Saintonge, Aunis, Poitou). Revue illustrée des Provinces de l'Ouest et de leurs Colonies, 1911-1912, page 34.

A la découverte d'Auguste Mailloux et de Pierre Morin

En 1897 paraît l'*Anthologie scolaire des Poètes français du XIXe siècle*, où Martial Besson osa la nouveauté de faire connaître aux écoliers des poètes modernes, comme Baudelaire, Richepin, Boucher, Haraucourt, et des poètes restés attachés à leurs provinces, comme Georges Boutelleau, Frédéric Bataille, Charles Grandmougin, Georges Gourdon, Paul Marrot ou **Auguste Mailloux et Pierre Morin**. Voici deux extraits de poésies dont ils sont les auteurs.



597.1. - HANC (Deux-Sèvres) - Place de l'École

La nouvelle école ouvre en 1885.

1. Auguste Mailloux

Né à Hanc (Deux-Sèvres) en 1870, instituteur à Nantes [en 1897].

En préparation : *Pour l'Aimée* (Poésies).

Mon rêve.

A Pierre Loti.

Sur le vaste océan dont le remous brutal
Cache plus d'un marin sous ses roches profondes,
De ton vaisseau géant qui glisse sur les ondes
Etincelle au soleil le splendide métal.
Loin des bosquets chéris du beau pays natal,
De ta Charente aimée aux grandes moissons blondes,
Tu vas, tranquille et fier, vers de merveilleux mondes,
Inexplorés encore, où pousse le santal.
Tu connais le Maroc, les Indes et la Chine,
Le Tonkin, Tatti, toute la Cochinchine,
Tel ces aventuriers antiques de la mer !
Quand lassé, dégoûté de l'espoir qui nous leurre,
Alors que dans mon cœur filtre le doute amer,
Je voudrais, ô Loti, vivre ta vie une heure.

Impuissance.

C'est le soir. Je suis seul dans ma chambre sans feu ;
Sur mon unique table, un cahier, ma bougie,
De l'encre, un livre ouvert : C'est une anthologie
Des poètes français. Je viens d'y lire un peu.
Je le ferme en pleurant tout bas, car le génie
Puissant et créateur que j'admire, ô mon Dieu,
Tu me l'as refusé ! Il me faut dire adieu
A ton culte sacré, divine poésie !
Alors triste et pensif, la tête dans les mains,
Je réfléchis longtemps sur le sort des humains
Que Dieu fit impuissants à rendre leurs pensées.
Mais à la fin je dis : « Rêver me rend heureux :
Ma joie et mes plaisirs, et mes peines passées,
Je veux rêver en vers mon rêve douloureux. »



Le 1er janvier 1973, Loizé associée à Gournay ont formé la commune Gournay-Loizé.

2. Pierre Morin

Né à Loizé (Deux-Sèvres) en 1870, décédé le 7 septembre 1909 à Parthenay (Deux-Sèvres),
instituteur à Thenezay (Deux-Sèvres) en 1897.

Œuvre parue *Esquisses d'hiver* (poésies).

Effet de lune.

Par un de ces soirs si chers à l'amant,
Phébé répandait sa lumière blonde ;
On n'apercevait dans le firmament
Qu'un beau bleu pareil à celui de l'onde.

Les arbres avaient un air endormi
Et, sur les coteaux remplis de mystère,
Des maisons montraient leurs toits bruns, parmi
Tous les végétaux qui sortaient de terre.

On sentait dehors un petit froid vif ;
Parfois des frissons passaient sur les feuilles,
Faisant balancer la cime d'un if
Ou trembler un peu les longs chèvrefeuilles.

Les routes semblaient des rubans d'argent
Courant au milieu des campagnes sombres ;
Un clocher là-bas brillait, émergeant
De l'horizon noir, aux lointains pleins d'ombres.

Couché de son long au bord d'un fossé,
Un vieux mendiant à la barbe blanche
Dormait, les yeux clos comme un trépassé,
Sur un oreiller fait d'un bout de planche.

Et ce qu'il voyait sans doute était beau,
Car il souriait en faisant son rêve ;
Il oubliait tout : sa veste en lambeaux,
La misère qui le suivait sans trêve ;

Il avait cessé d'être un meurt-de-faim,
Près d'un bon feu clair la table était mise
Foin des mauvais jours ! il tenait enfin
Pareil aux heureux sa Terre Promise ;

Il n'était hier qu'un pauvre, qu'un gueux :
Il n'y songeait plus, en plein dans la joie
Et prenant déjà des airs belliqueux
Comme tous ceux que la Fortune choie.

Soudain, la fraîcheur montant dans la nuit
Lui fit entr'ouvrir un peu les paupières ;
Une horloge au loin égrenait minuit,
De blanches clartés glissaient sur les pierres.

Son rêve s'enfuit porté par le vent ;
Lui demeura seul les yeux en démence :
Il se revoyait pauvre comme avant...
Et Phébé riait dans le ciel immense !

Esquisses d'hiver.

Auguste Mailloux et Pierre Morin, instituteurs, publieront de concert en 1895 *A l'ombre du drapeau*, un merveilleux ouvrage décrivant le quotidien des conscrits poitevins mobilisés au 125e RI à Poitiers. A quelques années de la Grande Guerre...

Les deux instituteurs du canton de Chef-Boutonne, ont participé d'office - présents ou pas - au tirage au sort de la classe 1890. Grâce à leurs fiches matricules, conservées aux archives départementales de la Vienne, nous savons qu'Auguste Mailloux (cheveux châtain foncé, taille 1,73 m) tire le n°16 (matricule 400 au recrutement, 2500 au 125e RI) et Pierre Morin (cheveux châtain, taille 1,71 m) le n°82 (matricule 464 au recrutement, 2563 au 125e RI). Bons pour le service ! Nos deux « hussards noirs de la République » rejoindront le 125e RI à Poitiers respectivement le 10 et 20 novembre 1891. Et voilà pour nos deux instituteurs une bonne occasion de se forger des souvenirs à relater dans cet ouvrage historique publié en 1895 : *A l'ombre du drapeau*.



La vieille caserne du 125e RI.

Auguste Gaud (1857-1924), écrivain et poète chef-boutonnais, décrit nos soldats errant dans Poitiers :

En ville

*« Par les rues on les voit rêveurs, mélancoliques,
Qui marchent lentement, avec des airs vieillots
Sur le pavé gluant, traînant leurs godillots. »*

Auguste Mailloux et Pierre Morin, munis de leur certificat de bonne conduite, seront mis en congé le 19 septembre 1892 et affecté dans la réserve. Chacun accomplira une période de réserve d'un mois, Mailloux en août-septembre 1894 et Morin en août-septembre 1896.

Le soldat Morin est nommé caporal le 19 septembre 1892, et sergent le 23 septembre 1894.

Le 22 août 1901 Mailloux est réformé pour infirmité ne relevant pas du service militaire (épididymite tuberculeuse) et le reste en septembre 1914.

Le sergent Pierre Morin effectue une période de réserve d'août à septembre 1898 puis est versé dans l'armée territoriale le 1er novembre 1904. Il sera réformé le 28 septembre 1907 pour tuberculose.

Un peu de généalogie.

3. Pierre Morin est né le 23 avril 1870 à Loizé (Deux-Sèvres). Il est le fils de Pierre Morin (né à Gournay, 28 ans en 1870), perruquier, et de Pauline Sicaud, (25 ans en 1871), lingère.

Son père, Pierre Morin, est décédé le 26 décembre 1878 à Loizé (il est dit sabotier). Son épouse et son fils Pierre vivent seuls à Loizé en 1881. Pierre, le fils, ne fait pas partie des élèves du cours primaire supérieur de Chef-Boutonne en 1886 ; il figure avec sa mère sur la liste du recensement de Loizé la même année, il est perruquier, il a 15 ans.

Il intégrera pourtant la promotion de garçons 1886-1889 à l'école normale des instituteurs de Parthenay. Peut-être avait-il suivi le cours complémentaire auprès de l'instituteur de Loizé ?

A la sortie de l'école normale et du service militaire, l'instituteur sera affecté dans le secteur de Parthenay (Deux-Sèvres) : à Argenton-Château en septembre 1892 et septembre 1893, puis à Clessé le 16 octobre 1894, à Vouillé le 11 octobre 1895, à Thénézay le 1er mai 1896, à Parthenay le 2 mai 1903.

Instituteur adjoint à Thénézay (Deux-Sèvres), il y épousa le 17 août 1897 Marie Julie Sapin. Ils eurent en 1, Denise Marie Pauline Octavie, née le 9 juillet 1898 dans cette commune (*où elle se marie le 7 juillet 1923 à Raymond Elie Louis Hamard, né à Thénézay le 25 novembre 1899, remarié à Jarnac le 2 avril 1935*) ; puis en 2, Rose Madeleine le 10 août 1901.

Pierre Morin, sera réformé (militaire) le 28 septembre 1907 pour tuberculose, décèdera le 7 septembre 1909 à son domicile, rue Grande, à Parthenay (il est dit fabricant de tricots car, tuberculeux, il a dû semble-t-il renoncer à enseigner).

4. Joseph Auguste Mailloux est né le 18 janvier 1870 à Hanc (Deux Sèvres). Il est le fils de Charles Joseph Mailloux, cultivateur, né le 4 novembre 1833 à Hanc (*fils de François Charles Mailloux, cultivateur, et de Louise Terrassier*) ; et de Marie Louise Honorine Texier, née le 20 janvier 1848 à Theil-Rabier en Charente (*fille de François Texier et Marie Moreau*), cultivatrice. Auguste Mailloux avait une sœur, Julia Louise née à Hanc en janvier 1872, et décédée à Hanc le 23 février 1958. Lui-même était décédé à Vichy le 6 juin 1937.

Auguste Mailloux avait épousé :

En 1 - Alors qu'il résidait à Varades, et à Nantes (Place des Garennes), l'instituteur épouse le 15 février 1896 à Derval (Loire Atlantique), Marie Emilie Briand, née dans cette commune le 19 février 1879 (de Léon François Briand, cordonnier, et de Marie Joséphine Gautier), receveuse des postes intérimaire, qui décèdera le 23 juin 1898 à Derval. Ils eurent une fille, Blanche Marie Marguerite Madeleine Julia Renée Mailloux, née le 2 janvier 1898 (le père, Auguste, résidait alors à Nantes, 16 rue de Coutances, la mère est dite télégraphiste à Derval) ; *leur fille se marie le 13 août 1927 à Henri Joseph Clément Covento (divorce le 20 décembre 1939) puis avec Edgar Mondon à Bizerte le 28 janvier 1947, et encore à Bizerte le 30 décembre 1954 avec François Antoine Santolini.*

En 2 - Il se remarie le 5 avril 1910 (mardi), à Morez (Jura), avec Eugénie Charlotte Marie Bailly Maitre, née le 22 février 1881, institutrice (fille de H. Charles Aimé Bailly Maitre 1843-1910 et Joséphine Marie Céline Jacquemard 1851-1910).

En 1881 Auguste Mailloux ne figure plus sur les listes de recensement de la commune, il est sans doute collégien.

Son cursus scolaire et sa carrière font l'objet d'un long développement plus loin.

Ma première rentrée à l'école de Hanc en 1876 (Auguste Mailloux).

« J'avais six ans. Un matin de mai, ma mère me conduisit à l'école communale, un vieux et vilain bâtiment malpropre, au bas du village. Dans la cour, les élèves s'amusaient, garçons et filles, nombreux, couraient les uns après les autres, dansaient, chantaient en rond. Je reconnus mon cousin Fidili ; Zari et Emile, mes voisins. J'allai les rejoindre. A neuf heures l'instituteur siffla, et tout le monde rentra en désordre, se poussant dans la salle d'école : une bien misérable petite chambre non planchéiée, avec deux fenêtres sur la cour ; une lucarne par derrière donnait un peu de lumière tamisée par les branches des arbres du jardin de Melin. Au fond, dans un coin, le bureau, une lourde et grossière estrade surchargée de livres et de poussière. Les tableaux de lecture étaient appendus le long des murs gris, et des araignées tissaient leurs toiles aux poutres enfumées du plafond. De vétustes tables, affligées de coups de couteau en tous sens, de clous, mal d'aplomb, geignaient aux moindres mouvements, menaçaient de s'écraser à tout instant sur la terre battue...

Mon cousin Fidili était le premier au bout d'une table. Le maître me plaça à côté de lui. Je demeurai là, durant des semaines, à ne rien faire, pour m'habituer à l'air de la classe.

Fidili, très adroit de ses mains, me confectionnait des coqs en papier, des boîtes de pâtisseries, des bateaux, et je m'amusais sans bruit avec cela, puis je dormais.

Je dormis ainsi de bons sommeils pendant que mes camarades lisaient, calculaient, écrivaient. Quand l'instituteur s'absentait, ce qui lui arrivait souvent, attendu qu'il exerçait les fonctions de secrétaire de mairie, c'était alors une vraie foire : des élèves montaient debout sur les tables, d'autres escaladaient le bureau... quelques-uns prenaient le balai dans une fenêtre et en administraient des coups à tout venant. Fidili, tranquille à sa place comme un petit saint Jean-Baptiste, déchirait une grande feuille de son cahier, la pliait en deux suivant une diagonale, en forme de triangle, collait les bords, enlevait un angle, soufflait dedans, et quand le ballon (on appelait la chose ainsi) était bien gonflé, bien rempli d'air, il le posait sur son banc et d'un vigoureux coup de main appuyé dessus à plat, il le crevait avec un bruit formidable. Surpris, tous regardaient un moment, immobiles. Puis, l'on riait, le charivari recommençait.

Quelques mois après mon arrivée à l'école, je commençais à apprendre mes lettres dans les tableaux. Ce fut difficile. Le moniteur [*un grand élève*] qui me faisait lire lisait lui-même les lettres bien vite, sans chercher à me les faire répéter, sans se préoccuper si je regardais ou non le tableau.

A la fin même, il escamotait la leçon et passait à un autre élève, quand je lui donnais des prunes, des poires, des pommes ou des noisettes. Comme bien l'on pense, j'avais toujours quelque chose à lui offrir et je ne lisais plus. Une grosse fille, ma camarade de tableau, fut deux ans sans pouvoir distinguer deux lettres l'une de l'autre ; elle avait adopté mon système, tout simplement. Et les prunes que ma mère faisait cuire et plaçait ensuite dans des bouroles au fond du grenier disparaissaient à vue d'œil. C'était la même monnaie qui payait l'indulgence du moniteur. Quant à moi, je ne sais comment la chose se fit, mais je ne restai que dix mois au premier tableau de la méthode Néel, qui en comptait alors vingt-huit.

Ce local d'école fut loué à la commune jusqu'à la construction d'une mairie-école en 1878-1879. L'école ayant fermé, elle fut reconverti à la fin du siècle dernier en logement.

Ces souvenirs des anciens écoliers du Poitou, sont pris sur le vif dans une étude fort intéressante des mœurs paysannes d'un enfant de la commune de Hanc, qui émeut par son pittoresque et son accent de sincérité*.

* *Ptadu, Mémoires d'un enfant*, par Auguste Mailloux. Paris, chez Oédalge. Ces souvenirs du Jeune âge d'un enfant des Deux-Sèvres devraient être dans toutes nos bibliothèques scolaires.

Une carrière bien remplie.

Après ses débuts à l'école communale de Hanc (1876-1880), il file au cours supérieur Rue de la Croix Perrine à Chef-Boutonne tenu par l'instituteur Alexis Landry et ses adjoints Lucien Alexandre Delouvé et Pierre Siméon Pairault (*Le brevet élémentaire est le niveau exigé pour entrer à l'école normale. Il se prépare dans les écoles primaires supérieures créées en 1833*).

Il continuera normalement à l'école normale (Poitiers, Angoulême, Nantes... ? mais pas Parthenay).

Auguste Mailloux (1870-1937), instituteur, fait son service militaire à Poitiers de novembre 1891 à septembre 1892 (*voir note A*), puis est affecté en tant qu'instituteur adjoint à Rézé (Nantes sud) en septembre 1892 ; à Notre-Dame des Landes (nord de Nantes) en 1893 ; à Blain (nord de Nantes) en 1894 ; à Varades (ouest de Nantes) en 1894 ; école communale Place des Garennes à Nantes en 1895 ; instituteur adjoint à Nantes en 1897 : à Rouge (Nantes) en 1898.

En 1899, il est instituteur primaire - et publiciste - en poste à Sévérac (Loire-Inférieure). animateur du Cercle pédagogique des instituteurs et institutrices de Loire inférieure, il est directeur de la *Revue internationale de pédagogie comparative*, organe mensuel publié sous la présidence du Dr Bourneville, membre du comité d'hygiène publique. Cette revue se donnait comme objectif de rassembler et de confronter les expériences éducatives françaises et étrangères. Elle avait organisé le recueil de « documents et lettres », concernant tant la «pédagogie normale» que la «pédagogie anormale».

Auguste Mailloux partira à Madagascar quelques mois [24 décembre 1901 à fin mars 1902]. « *M. Mailloux Auguste, qui avait été agréé en qualité d'instituteur de 4e classe à Madagascar et qui a déclaré ne pouvoir accepter l'emploi qui lui a été attribué, est remis, sur sa demande, à la disposition de M. le Ministre des Colonies. M. Mailloux aura droit à la solde afférente à l'emploi d'instituteur de 4e classe (solde coloniale 3.600 francs, solde d'Europe 1.800 francs), depuis le 24 décembre 1901, veille du jour de son embarquement à Marseille à destination de Madagascar, jusqu'au fin mars 1902, date présumée de l'arrivée à Marseille du paquebot sur lequel il s'embarquera pour rentrer en France. Il recevra, en outre, pour la même période, toutes les indemnités réglementaires attachées à l'emploi d'instituteur de 4e classe.* » Il est rentré en juin 1902. « *Un des hommes les mieux au courant des questions d'enseignement et les plus capables de les traiter avec intérêt, M. Auguste Mailloux, vient de passer à Madagascar quelques mois pendant lesquels il s'est surtout préoccupé de connaître et d'étudier les établissements d'instruction qui abondent déjà dans notre colonie. Les observations faites pendant ce voyage d'exploration pédagogique, M. Mailloux les a recueillies dans une intéressante brochure à laquelle je ne reprocherai pour ma part que d'être un peu trop résumée*» lit-on dans le journal *La Presse* du 16 juin 1902.

Au retour, en France, il s'intéresse de très près à l'éducation des enfants anormaux rédigeant de nombreux mémoires. Il produit de nombreux écrits dans la *Revue philanthropique*.

En 1905 il demande une aide du conseil général des Deux-Sèvres, en faveur d'une souscription à son ouvrage *La terre poitevine*, sorte d'anthologie concernant tous les littérateurs de la région.

En 1906, Joseph-Auguste est franc-maçon et directeur de la *Revue Internationale pédagogique*, au Loroux-Bottereau (Loire Inférieure).

En 1907, il est directeur d'école au Loroux-Bottereau (Loire-Inférieure) ; titulaire du brevet d'aptitude à l'emploi de commis d'inspection, mais : « *En ce qui concerne M. Mailloux, le brevet d'aptitude aux emplois d'inspecteur et de sous inspecteur ne lui est conféré, conformément aux dispositions combinées de l'article 14 du décret du 28 juillet 1906 et de l'article 2 de l'arrêté du 10 novembre 1906, que sous réserve de sa nomination aux fonctions de commis d'inspection dans le courant de l'année 1908.* »

Le 16 juillet 1908, Auguste Mailloux, commis d'inspection de l'Assistance publique des Vosges, est nommé sous-inspecteur de l'Assistance publique, et affecté au département du Jura.

Sous-inspecteur de l'Assistance publique, il passe du département du Jura dans le département de la Charente en 1909. Il continue la lutte en faveur de la petite enfance (pupilles). Et rédige de nombreux rapports sur le sujet (*voir note B*).

En 1915 « le docteur Gilbert Laurent, amenait un jeune publiciste de beaucoup de talent, M. Auguste Mailloux, à traiter, avec autant de précision que d'ampleur, cette question de la tour (dépôt d'enfant abandonné) dans la *Nouvelle Revue* » (*voir note B*).

En 1916, sous-inspecteur de la Loire, il est muté pour la même fonction dans L'Aube. L'inspecteur de l'assistance publique de l'Aube, Ed. Billard, dit de lui : « M. Mailloux est un fonctionnaire actif et intelligent, qui ne ménage ni son temps ni sa peine et dont j'apprécie chaque jour le dévouement, à ses fonctions. »

Promu inspecteur de l'Assistance publique en 1919, Auguste Mailloux quitte son poste de sous-inspecteur de l'Assistance publique affecté au département de l'Aube.

En 1921, Auguste Mailloux prononce ce discours [dans les bureaux de l'assistance publique de la Vendée] : « *Ceux qui n'avaient rien à défendre, ceux qui étaient considérés comme des sans famille, les pupilles de l'Assistance publique sont allés à la guerre. Ils ont combattu bravement. Ils sont morts avec courage pour sauvegarder nos intérêts à tous. Les dépenses faites pour leur instruction et leur éducation par le département n'ont pas été inutiles.. Ces enfants ont témoigné leur reconnaissance au pays qui les a nourris, élevés, adoptés.* »

En 1928 il est inspecteur départemental de l'Assistance Publique, en Vendée.

En 1929 : « *M. Mailloux, inspecteur de l'Assistance publique de la Vendée, est sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er avril 1929* ».

L'enfant de Hanc a donné son nom au collège Auguste-Mailloux de Le Loroux-Bottereau (Loire Atlantique, 44).

Auguste Mailloux, auteur prolifique.

Une fille d'Alfred de Musset et de George Sand, Auguste Mailloux, Nantes, impr. R. Guist'hau, 1898.

Terre bretonne ; anthologie scolaire des écrivains bretons contemporains / Auguste Mailloux ; avec illustrations de Jos Parker / Nantes : Libr. générale des Ecoles , 1900.

L'Enseignement à Madagascar, impressions de voyage / Auguste Mailloux / Paris : Institut de bibliographie, 1902.

Une fille d'Alfred de Musset et de George Sand : notes et documents inédits / Auguste Mailloux / Nouvelle édition / Paris : Bibliothèque littéraire de la Revue internationale de pédagogie comparative, 1903].

La Terre Poitevine, (biographie des écrivains poitevins) Auguste Mailloux, 1905.

Le livre de Jan, Auguste Mailloux. in-8° (239 p.), 1905.

Ceux qui passent et ceux qui restent, Auguste Mailloux, Librairie de l'Institut agronomique, 1909.

Mémoires d'une hirondelle, Auguste Mailloux, 1909.

Jehanne d'Arc, Auguste Mailloux, Paris : B. Alardie, 1910.

La Moselle, Auguste Mailloux, 1911.

La Mortalité infantile dans les Vosges, Auguste Mailloux, Paris, 1912.

Sous les tropiques, Auguste Mailloux, exposition universelle Gand 1913.

La lutte contre la mortalité infantile en Charente, Auguste Mailloux, 1er janvier 1913.

Mémoires d'une canne, Auguste Mailloux, exposition universelle Gand 1913.

La Crise de la natalité, les causes, les remèdes, Auguste Mailloux, Paris, M. Mendel...

Georges Clémenceau, Auguste Mailloux, Paris, Mendel , impr. 1918.

Myriam Harry, Auguste Mailloux, Paris, M. Mendel, 1920.

Georges Clémenceau. L'homme, l'orateur, l'écrivain, le penseur. Auguste Mailloux, Paris, libr. Maurice-Mendel, 1929.

Liste non exhaustive

Auguste Mailloux le poète.

A Pierre Loti de l'Académie Française

Loti, j'ai comme vous vogué sous le Tropicque,
Et j'ai senti le vent, la brume de la mer,
Les grosses lames qui, du fond du gouffre amer,
Remontent mollement sur les côtes d'Afrique.

Pour quelques mots j'ai fui mes champs de l'Armorique,
Les genêts d'or, la lande à l'aspect sombre et vert,
Et la Loire aux flots bleus. J'ai fui ce qui m'est cher,
Et j'ai pu parcourir le canal Mozambique.

Et mon rêve un moment s'est donc réalisé,
De courir comme vous sur les routes marines.
Des parfums d'Orient j'ai rempli mes narines.

D'exotiques récits ce livre est composé ;
Acceptez-en l'envoi, Maître aux pages divines,
En témoignage ému de mon respect charmé.

Auguste Mailloux, Tananarive, 10 février 1902

Sous les tropiques

Préface de S. Strowski.

La préface c'est ce qu'on ne lit pas, surtout quand c'est un livre de lecture et que les lecteurs sont des enfants. Voilà pourquoi j'ai accepté d'écrire cette préface.

Sous les tropiques est une relation de voyage maritime et colonial ; or je n'ai jamais vu le large, ni la moindre colonie, je n'ai pas l'ombre de compétence pour présenter au public les opinions de mon auteur sur une traversée, ni sur un pays tropical.

D'ailleurs, il les présente trop bien, lui-même, pour avoir besoin d'un introducteur.

Cette préface a des ambitions plus-modestes et plus banales : causer des alentours du livre, s'entretenir avec son auteur, le contredire un brin, tout juste assez pour n'avoir pas l'air de reproduire ses idées et de les répéter dans les mêmes termes. Il vaudrait mieux la lire, après achèvement du volume, lorsqu'on va le fermer, prêt à réfléchir sur son contenu et à se représenter la physionomie de l'auteur, avec qui l'on vient de sympathiser.

Je n'en connais guère, en effet, de plus sympathique que celle de M. Mailloux. Il n'y en a pas qui transparaisse davantage, à travers les lignes d'un livre ; dans tous ses ouvrages, on la rencontre ; on la reconnaît, sous la diversité des noms et dans la variété des situations ; on la suit, d'un intérêt qui croît avec le nombre des pages ; on la quitte, avec l'espoir de la retrouver dans quelque prochaine création de son intelligence ouverte et de sa plume infatigable.

Il a écrit d'abord pour les savants et les éducateurs, et il écrit encore pour eux, dans une revue scientifique, dont il est le directeur. Cette revue est œuvre de bonté autant qu'œuvre de science ; car elle se consacre à l'étude et à la culture des enfants anormaux, de ces déshérités de la nature que les maîtres relèguent dans un coin de la classe, désespérant de les instruire.

Instituteur, M. Mailloux, fut touché de leur sort, et son active pitié se fit assez éloquente pour recueillir les bonnes volontés de toute l'Europe, les associer et fonder, avec elles, la Revue Internationale de Pédagogie, comparative.

Tourné vers l'enfance, il devait écrire pour elle ; il lui suffisait, pour cela, d'évoquer son enfance à lui, d'en conter les détails simples, mais attendrissants, les historiettes naïves, les sentiments menus et vifs. *Ptadu, Mémoires d'un enfant*, fut tout cela et bien d'autres choses encore, des choses exquis, dont l'émotion contenue charme les grands au moins autant que les petits.

Et voici que l'enfant est devenu un homme ; il arrive, à la caserne, il est soldat. C'est une vie nouvelle, *A l'ombre du Drapeau*, une vie faite sans doute d'exercices monotones et pénibles, d'obéissance et d'abnégation, mais prise avec bon sens et bonne humeur, par amour du pays, par respect du devoir. Et M. Mailloux est toujours aussi sympathique au lecteur sous sa capote de petit pioupiou que sous sa vareuse de petit écolier.

Mais, il y a un intervalle, entre les deux époques, une lacune dans la vie de notre personnage, et noire intérêt pour lui n'y trouve plus son compte. Qu'est-il devenu, sinon au collège, du moins à la sortie du collège, avant le tirage au sort ? Quelles ont été ses pensées, ses sentiments, ses goûts, durant cette période charmante, où l'homme s'ébauche dans l'adolescent qui s'achève?...

Sous les tropiques va nous le raconter... Ptadu a changé son sobriquet poitevin contre l'appellation familière de Gust ; il sort d'un lycée parisien, une petite passionnette au cœur, un diplôme de bachelier en poche et le diable au fond de sa bourse.

La bonne idée d'un vieil oncle qui l'appelle auprès de lui pour exploiter un domaine malgache, lui épargne les compétitions rebutantes et l'ornière banale du fonctionnarisme. Gust sera colon.

Ce sont ses impressions d'émigrant, le voyage de Paris à Marseille, la traversée de la Méditerranée, de la mer Rouge et de l'océan Indien, les escales de Port-Saïd, de Djibouti, des

Seychelles, de Diego-Suarez, le débarquement à Tamatave, le trajet entre la côte et la capitale, l'arrivée à Tananarive, les premières expériences de cette vie nouvelle, les remarques, les contes recueillis sur place, qui remplissent le journal de Gust, ses lettres à sa tante et à sa petite amie Suzanne.

Gust est un garçon intelligent et de sensibilité fine ; il sent avec autant de justesse que de délicatesse, et il se rend compte de ce qu'il sent; il note avec précision la mélancolie pénétrante des départs dont on ne prévoit pas le retour et des adieux qui sont définitifs ; il se désole pareillement de ne plus l'avoir cette mélancolie, lorsque le climat tropical a énervé, en lui, les affections, et presque desséché le cœur. La nature tropicale, avec ses aspects grandioses ou gracieux, stériles ou luxuriants mais toujours imprévus, lui procure des impressions exactes et pittoresques, qu'il traduit aussitôt en descriptions artistiques. Un coucher de soleil sur la mer Rouge, une île, un rivage côtoyé par le navire, la grande forêt entre les Pangalanes et l'Imérina, Tananarive qu'il découvre de loin, perchée sur un socle montagneux, l'orage dans la brousse lui fournissent des croquis où il n'y a rien à reprendre et rien à ajouter.

Peut-être sera-t-on tenté de lui trouver un talent plus mûri qu'il ne convient à son âge. Mais à certains accents ironiques, à un ton tranchant, à des sévérités de jugement, toutes juvéniles, on retrouve le jeune homme et le jeune homme parisien.

D'ailleurs, (je vous le dis en secret), Gust n'est jamais allé à Madagascar à dix-sept ans; c'est M. Mailloux qui y est allé à trente, et leur journal est la combinaison des souvenirs d'une adolescence qui ne fut pas une voyageuse, avec les observations d'une jeune maturité qui l'est devenue.

Ce n'est pas leur journal qui y a perdu.

Il a gagné beaucoup d'honneur ; il a gagné de former une thèse ou même une réquisition, qui ne laissera pas de surprendre le lecteur non prévenu : Madagascar est surfaite ; la colonisation française y est un leurre ; nous ne sommes pas encore aptes à coloniser ; restons chez nous; nous avons mieux à y faire.

La déception est forte, pour ceux qui ont pris, comme moi, l'habitude de lire, presque tous les matins, dans leur journal, les progrès rapides de notre récente acquisition. La déception dut être encore plus rude pour M. Mailloux, et le plus fort de son pessimisme en vient. Il partit, convaincu qu'il allait faire un voyage d'agrément et d'émerveillement. Ce fut le contraire qu'il éprouva ; froissé dans son goût du confortable, froissé dans son amour-propre patriotique et dans le culte qu'il pointe à la dignité de Français, il souffrit de mille déconvenues ; il s'est refusé à les cacher.

Le trajet est pénible sur un vieux bateau mal commode, le compagnon de cabine est sujet au mal de mer... avec l'indiscrétion ; le débarquement se fait sous une pluie implacable, et l'on manipule les bagages sans égards ni précautions ; la gare de Tamatave n'a pas de consigne ; le train d'Ivondro a de mauvais coussins et des toitures crevées, les vapeurs fluviaux ont un ameublement et une machinerie hors d'usage, les restaurants de village sont aussi chers que mal approvisionnés, Mahatzara n'a ni bec de gaz, ni tramways ; les gîtes d'étapes sont peuplés de moustiques, les indigènes ne comprennent pas le français, la terre est d'une fertilité inégale, plutôt médiocre, et la vigne a peu de chance de s'y acclimater.

Le tableau n'est pas poussé au noir ; il est même très atténué, si on le compare avec ce qu'il est à la mode de raconter sur Madagascar, dans le monde de ceux qui « en sont revenus ». M. Mailloux a été réservé dans ses appréciations, et, toutes choses remises au point, son réquisitoire finit par ressembler à un plaidoyer, qui serait en même temps une leçon.

L'étonnant, en effet, ce n'est pas que les wagons soient mal rembourrés, le vin cher, les bateaux mal installés, les bourfanés peu sensibles aux beautés de la langue française ; l'étonnant est qu'il y ait, à Madagascar, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, des caravansérails, pour les moindres étapes, des restaurants français, dans des villages minuscules, avec du vin, voire du

Champagne, des indigènes passionnés pour l'étude et bien disposés pour l'étranger vainqueur. Voilà ce qui est surprenant et admirable. Or tout cela, personne ne l'a si bien dit, sans bluffer, sans jeter de la poudre aux yeux, que notre auteur.

Et ce gamin de Gust, qui s'attend à trouver en Afrique australe les aises du bon pays de France, ne peut s'empêcher d'admirer combien le peuple conquis est assimilable, cultivable, et même fashionable au pays malgache avec les idées et le genre de vocation que l'on y porte d'habitude.

N'y allez pas pour faire un fonctionnaire. Le fonctionnaire symbolisé dans l'ineffable Inspecteur des Réverbères de Tamatave est, selon M. Mailloux, la plaie financière de la colonie et la déconsidération des Français devant les indigènes ou les étrangers.

Il se lâche à la mollesse d'un climat déprimant, s'abandonne à ses instincts, les moins relevés, et, esclave lui-même de tous ses caprices, il ne craint pas de les imposer en maître à ceux qu'il a mission d'administrer et de civiliser. Il ne tarde pas, du reste, à être victime du soleil, des fièvres, des apéritifs et de son manque d'hygiène.

N'y allez pas non plus, comme vers un Eldorado, où il suffira de vous baisser pour ramasser fortune et bonheur. A Madagascar, pas plus qu'ailleurs, et encore moins qu'ailleurs, on ne fait rien sans rien. Pour recueillir, ne serait-ce que moyennement, il faut un appoint moral et pécuniaire dont on n'est jamais dispensé. Il faut dépenser beaucoup et longtemps avant de voir fructifier son travail et son capital ; il faut être patient, endurant, persévérant, jusqu'à l'opiniâtreté; il faut apporter une énergie virile, une culture véritablement pratique, des vertus romaines ou... chinoises, enfin une santé à toute épreuve.

A ce prix, colonisez.

Et toutefois, écoutez le dernier et sage conseil que vous donne M. Mailloux : la terre de France, la bonne et vieille terre de France, est encore loin d'être cultivée, dans sa totalité ; il semble même qu'on l'abandonne chaque jour davantage pour les métiers de la ville. Commencez par elle. Faites-lui rendre tout ce qu'elle peut rendre - sa fertilité ne craint aucune comparaison. - Peuplez-la - elle n'est pas encore fatiguée du poids des générations. - Quand elle donnera les premiers signes de seulement - et c'est la leçon qui se dégage très explicitement de ces deux cent soixante dix pages, il ne faut pas venir lassitude, alors il sera temps d'essaimer hors de la mère patrie.

Jadis les trirèmes des Grecs et les vaisseaux longs des Phéniciens emportèrent, aux rives prochaines ou éloignées, des théories d'émigrants, qui s'en allaient fonder une cité nouvelle, avec leurs dieux, les images de leurs ancêtres, les traditions de leur race et les secrets de leur civilisation. Ils instituèrent des villes et des républiques florissantes. Mais ils avaient renoncé pour toujours aux murailles et aux tombeaux du pays natal.

En France, la vie est encore trop belle à vivre, le travail trop facile à trouver, la peine trop bien récompensée, pour que des Français veuillent de sitôt dire l'adieu définitif à la terre et au ciel de France.

S. Strowski, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de Philosophie.

Note A :

Le service militaire et les instituteurs

La loi du 28 juillet 1872 institue le service militaire universel, remplaçant la garde mobile par une réserve constituée à partir des unités d'actives, et créant un corps d'officiers de réserve. La même loi crée l'armée territoriale formée des classes les plus âgées, vouée à des missions de protection et de défense intérieure. La France est découpée en 18 régions de corps d'armée. La conscription universelle et égalitaire mettra cependant trente ans à se mettre en place. La loi du 28 juillet 1872 conserve l'appel par tirage au sort; les bons numéros effectuent un an de service, les mauvais numéros cinq. Le système de remplacement est supprimé, en principe toute personne doit effectuer son service militaire, mais on doit noter de nombreux cas de non-accomplissement du service : les dispensés (orphelins, soutiens de famille) sont encore mobilisables, alors que les exemptés (enseignants et religieux) ne le sont pas.

Pour des raisons économiques un raccourcissement du service militaire est nécessaire. Pour le réduire, certains estiment afin ne pas nuire à la force de l'armée, qu'il faut procéder à une formation préalable à l'école. Le ministre de la guerre, le général Farre, explique en 1881 : « *le service de trois ans, tel qu'il existe dans un autre pays, doit, pour porter ses fruits, avoir été précédé pendant longtemps d'un dressage préliminaire spécial acquis à l'école. Il faut donc développer l'instruction, l'instruction à tous les degrés, et surtout l'instruction militaire civile. Apprenons aux enfants ce que c'est que le soldat : quels sont ses devoirs ; quelle charge lui impose sa mission ; et même quelle grandeur et quel honneur il y a dans les charges qui lui sont imposées.* »

Malgré les réticences de l'administration, des initiatives privées sont nombreuses et actives avec comme exemple l'apparition de bataillons scolaires. Développer la préparation militaire apparaît comme indispensable comme l'exprime Paul Bert pendant un banquet aux instituteurs : « *Nous voulons pour l'école des fusils... oui, le fusil, le petit fusil que l'enfant apprendra à manier dès l'école, dont l'usage deviendra pour lui chose instinctive, qu'il n'oubliera plus et qu'il n'aura pas besoin d'apprendre plus tard. Car ce petit enfant, souvenez-vous-en, c'est le citoyen de l'avenir, et dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat ; et un soldat toujours prêt.* »

Les lois suivantes sont des aménagement visant à rendre le service militaire plus universel. C'était de plus une nécessité, car il fallait créer les infrastructures pour accueillir des classes plus nombreuses.

La loi du 28 mars 1882 met la gymnastique et les exercices militaires au nombre des matières d'enseignement des écoles primaires publiques de garçons. L'existence légale des bataillons scolaires est reconnue par un décret en date du 6 juillet 1882. L'engouement est certain parmi la population. L'idée de faire de l'école un centre de préparation et d'instruction militaire où les élèves apprendront le devoir, la discipline, le maniement des armes, le tir, apparaît comme une des clés du redressement national et un des moyens de préparer la revanche.

L'instructeur désigné par l'autorité militaire peut être l'instituteur qui est souvent un sous-officier ou officier de réserve. Aux instituteurs Paul Bert leur dira, définissant ainsi leur mission : « *Nous devons faire, par une éducation commencée à l'école par vous, continuée au régiment avec vous, de tout enfant un citoyen, de tout citoyen, un soldat.* » Mais Blondel, dans son rapport au conseil municipal de Paris au nom de la commission d'éducation militaire, condamne : « *C'est une institution à la fois puérile et dangereuse que les bataillons scolaires. Puérile, parce qu'en forçant les enfants à jouer au soldat, elle n'aboutissait qu'à former au prix de sacrifices relativement considérables de ridicules automates. Dangereuse, parce qu'elle les éloignait des exercices corporels propres à favoriser la croissance et à préparer à l'armée des éléments forts et musclés.* » Le constat est simple, la valeur éducative de cette institution est inefficace par trop éloignée de la conscription, l'expérience prendra fin en 1892.

La loi du 15 juillet 1889 ramène le temps sous les drapeaux à trois ans, en supprimant les

exemptions pour les ecclésiastiques et les enseignants qui sont désormais tenus à un an de service (loi des "curés sac au dos"). Article 23 de la loi de 1889 : *En temps de paix, après un an de présence sous les drapeaux, sont envoyés en congé dans leurs foyers, sur leur demande, jusqu'à la date de leur passage dans la réserve : 1. Les jeunes gens qui contractent l'engagement de servir pendant dix dans les fonctions de l'instruction publique, dans les institutions nationales des sourds-muets ou des jeunes aveugles, dépendant du ministère de l'intérieur, et y rempliront effectivement un emploi de professeur, de maître répétiteur ou d'instituteur...*

La 3e République a engagé une politique de hausse de la qualification exigée pour être autorisé à enseigner dans le primaire : le brevet élémentaire est désormais requis dès l'entrée à l'école normale (décret du 18 janvier 1887) et les élèves-maîtres sont tenus de se présenter aux épreuves du brevet supérieur (sans nécessairement l'obtenir).

La loi de 1895 va imposer un service d'un an aux dispensés pour raisons familiales.

Avec la 3e République, les départements sont dans l'obligation d'entretenir des écoles normales (loi du 9 août 1879) : elles seules ont pour mission d'assurer le pré-recrutement des instituteurs et des institutrices communaux (art.113) ; il ne devrait plus y avoir en principe de candidats libres, mais de fait l'administration devra constamment recruter des adjoints en raison du nombre insuffisant d'instituteurs formés par les écoles normales.

Le pré-recrutement prépare les enseignants à la mission politique dont le corps est investi : la règle est l'internat (décret du 29 juillet 1881) mais le régime intérieur est assoupli et l'on ne peut plus parler de régime monacal ; l'âge d'entrée est fixé entre 15 et 18 ans ; la formation de citoyens républicains est centrale et se substitue à l'instruction religieuse imposée par les régimes précédents. Les instituteurs sont devenus des fonctionnaires de l'Etat (loi du 19 juillet 1889).

La loi du 21 mars 1905 établit le service universel et égalitaire pour tous d'une durée de deux ans. Le tirage au sort est enfin supprimé.

La loi du 19 juillet 1913 rétablit le service de trois ans pour des questions de rééquilibrage avec l'armée allemande, qui vient d'augmenter sensiblement ses effectifs.

Note B :**A propos du rétablissement des tours***

« Dans la *Revue philanthropique* de décembre dernier, mon excellent collègue Mailloux a traité d'une façon remarquable la question du rétablissement des tours, qui a fait récemment l'objet d'une proposition de loi déposée par M. Chanal, député. [...] Le tour, qu'on fait communément remonter à saint Vincent de Paul, ne fut légalement institué que par l'article 3 du décret de 1811. Il devait en être établi un dans chaque hospice dépositaire, mais il ne fonctionna jamais dans plusieurs départements, malgré les prescriptions de la loi. Le tour produisit une augmentation si exagérée du nombre des enfants abandonnés, que bientôt des réclamations s'élevèrent de toutes parts : les sages-femmes en faisaient une spéculation et un abus excessif.. » (Robert Marois, Inspecteur de l'Assistance publique de l'Yonne, 1913.)

* Un tour d'abandon (ou « boîte à bébé ») est un lieu où les mères peuvent laisser de manière anonyme leurs bébés, généralement nouveau-nés, pour qu'ils y soient trouvés et pris en charge. Ce genre d'arrangement était courant en Europe lors du Moyen Âge et dans les XVIIIe et XIXe siècles. Ils disparaissent vers la fin du XIXe siècle. Les tours d'abandon des hospices consistent en une porte ou pan dans un mur extérieur qui s'ouvre sur un petit lit, chauffé ou au moins isolé.

***Ces pages sont le fruit d'une rapide prospection,
Pascal Baudouin, juillet 2015...***

Merci à Patrick Ricard qui m'a permis de découvrir Auguste Mailloux et Pierre Morin.



Le collège Auguste Mailloux a été construit au Loroux-Bottreau en Loire Atlantique. A la rentrée 2014 l'établissement a accueilli 665 élèves, répartis dans 25 divisions.

Auguste Mailloux, alors directeur d'école au Loroux-Bottreau, quittera ici en 1907, et définitivement, sa blouse d'instituteur pour rejoindre les services de l'Assistance publique des Vosges. Le 16 juillet 1908, Auguste Mailloux, commis d'inspection de l'Assistance publique des Vosges, sera nommé sous-inspecteur de l'Assistance publique, et affecté au département du Jura. Il poursuivra en Charente, en Vendée.

Comme Léon Deschamps (1873-1899), ou Auguste Gaud, fabuleux poète chef-boutonnais et voisin de Marc Mouclier, peintre né à Aigre en Charente, Auguste Mailloux et Pierre Morin sont membres du «club des artistes poitevins du sud Deux-Sèvres» partis tenter leur chance à Paris, ou ailleurs. Tous étaient doués, talentueux... Citons d'autres membres : l'ombromane antipodiste international Chassino, né à Loubillé dans le canton de Chef-Boutonne ; Yves Rabault, dit le chantré poitevin, né à Marigny près de Niort. Sans oublier Célestin Guérineau, de Loubillé, auteur de cartes postales en patois et fin observateur de la vie paysanne. Et plus tard, Marffa la Corse, née à Montalembert au canton de Sauzé-Vaussais qui s'élancera vers une carrière internationale de dompteuse de fauves...